

"Dire ce qu'on fait, faire ce qu'on dit"

SÉANCES du 18 JUIN, 29 OCTOBRE et 17 DÉCEMBRE 2010

Le cadre de vos vœux

Henri SABAROT

Maire de Carcans
Président de la Communauté
de Communes des Lacs Médocains

Une année de plus. Une porte symbolique à franchir entre deux révolutions terrestres autour d'un astre... Une opportunité consacrée pour passer un peu de temps à jeter simultanément un regard en arrière et un autre en avant. Une pensée prioritaire pour toutes celles et tous ceux que nous aimons et une pensée pour notre bien commun, Carcans.

A dire le vrai, une Commune se fiche un peu du calendrier. A part le Budget, exercice annuel, tout le reste suit un fil continu, constitué d'un enchaînement sans fin entre suggestions, réflexions, projets, études et réalisations. Ici, le temps passe à la fois plus vite et plus lentement, plus lentement parce que les délais sont toujours trop longs, plus vite parce qu'il est impossible de tout concrétiser.

Reste (ceux qui lisent régulièrement ce journal auront deviné) **un esprit**. Une certaine façon de concevoir et de mettre en œuvre dans la durée cette chose indéfinissable mais tellement nette dans nos yeux qui est l'identité carcanaise. Que d'autres n'hésiteront pas à appeler l'âme carcanaise. L'âme ou l'identité, c'est bien abstrait, bien joli, bien mouvant puisque la vie évolue et les Carcanais aussi, mais ça se construit sur du concret. Le concret de «2010» n'échappe pas à la règle, inscrit dans la continuité et ouvrant sur «2011».

Quatre exemples. **La Convention d'Aménagement de Bourg** est le premier. Ce terme officiel signifie que l'organisation spatiale des espaces publics majeurs sera modernisée afin de répondre aux besoins contemporains sans bouleverser le visage communal. Ainsi, la circulation routière, aspect essentiel de notre vie quotidienne, connaîtra des aménagements successifs

dictés par la fluidité et la sécurité, tout en restant fidèle à l'image d'un développement maîtrisé. Les entrées de bourg seront particulièrement soignées et contribueront à conforter la centralité de notre ville, cœur et poumon d'un habitat dispersé entre plusieurs lieux de vie.

Les nouveaux lotissements - Frégates, Tamaris, Fougères – sont le deuxième exemple. Une petite centaine de logements neufs et de qualité destinés aux Carcanais comme aux nouveaux concitoyens, témoins de l'attractivité communale comme du désir croissant de place et de confort.

Troisième exemple, troisième investissement d'avenir : **l'extension de la station de lagunage**, opération discrète mais majeure joignant un besoin, une technique douce et un souci environnemental. Quatrième enfin : **la résidence intergénérationnelle**, dont nous avons déjà parlé, pour souligner que cet équipement innovant est aussi un lien porteur de sens, que ce soit envers nos anciens

ou envers la nécessité de nourrir le dialogue entre les âges.

La Commune, la personne, l'avenir : trois mots qui synthétisent l'action publique telle que nous la concevons, aussi pénétrés d'une conception dynamique de la tradition que d'une volonté de répondre aux questions d'époque. Ces défis en apparence parfois contradictoires resteront ceux des années à venir. Une étude récente ne vient-elle pas de confirmer en l'accentuant l'enquête des années 90 assurant que la population française allait se déplacer vers l'ouest et particulièrement vers le littoral atlantique... Ne soyons donc ni fermés à tout changement, ni ouverts à n'importe quoi. Contentons nous d'offrir à nos successeurs **une situation viable** qui leur donne la possibilité d'effectuer les meilleurs choix.

Le meilleur ! C'est ce que la Commune souhaite à chacun de vous. Nous ferons ce qui est en notre pouvoir pour que Carcans soit le meilleur cadre de vos vœux.



La première pierre de la résidence intergénérationnelle en présence du directeur-général de Logévie, Yves Lecaudey, Henri Sabarot, le sous-préfet Delcayrou.

SÉANCE DU 18 JUIN 2010

PRESENTS : Henri SABAROT, Dominique FEVRIER, Christian MARBOEUF, Bernard LAGARDERE, William CUDELOU, Corinne CHARRIER, Marie-Delhia DEJEAN, Jean-François SEGUY, Véronique FEUILLET, Patrick BERRON, Claudine MAGOT.

ABSENTS : Eloïse CHARLOT (pouvoir à Claudine MAGOT) ; Jean-François DARTIGUES (pouvoir à Patrick BERRON) ; Patrick MEIFFREN (pouvoir à Jean-François SEGUY) ; Claude DALIER (pouvoir à Henri SABAROT) ; Florence LABATUT (pouvoir à Dominique FEVRIER) ; Pierre JACOB (pouvoir à Véronique FEUILLET) ; Robert DELIESSCHE (pouvoir à Bernard LAGARDERE) ; Michel MOREAU (pouvoir à William CUDELOU).

ORDRE DU JOUR

Approbation du PV de la séance du 9 avril 2010. Unanimité.

Rendu compte des décisions du maire.

Divers travaux et achats aux montants définis, tels que la réalisation du city-stade, l'adduction d'eau à La Barrade, le ponton flottant au Trou du Facteur, le curage de puisards et de canalisations, la peinture de la Maison des Arts, l'acquisition d'un camion-benne ou la réparation du bus ; mais aussi l'adaptation de la régie de recettes du Village de l'Océan, la convention de location d'un local au camping municipal, celle de mise à disposition de l'Esttran, ainsi que l'enregistrement d'un emprunt destiné à la Convention d'Aménagement de Bourg.

1. EPIC (a et b). Comptes administratif et de gestion 2009.

Approbation, à l'unanimité, du dernier Compte Administratif de l'Office de Tourisme de Carcans-Maubuisson (dissous par délibération du Conseil en date du 31 décembre 2009), auquel a succédé l'Office de Tourisme de la Communauté de Communes des Lacs Médocains.

De même, le Conseil n'émet aucune observation sur le Compte de Gestion établi par M. le Receveur.

2. EPIC Transfert au Budget Ville.

Troisième étape clôturant la dissolution, entraînant la fin de l'exploitation de la régie Tourisme : le transfert des actifs et passifs sur le Budget Ville. L'excédent d'exploitation se monte à 1.559,77 € ; l'excédent d'investissement est de 812,55 €.

3. Convention GIP ATGERI.

Dans le cadre du projet PIGMA (Plate-forme de l'Information Géographique Mutualisée en Aquitaine) le GIP ATGÉRI entend mettre à la disposition de l'ensemble de la sphère publique, parapublique et associative les informations cartographiques informatisées jusqu'ici éclatées selon les sources. Cet objectif passe par une convention avec les communes qui, en échange de la fourniture de leurs données, disposeront du nouvel outil commun.

4. Création d'un poste de Rédacteur.

Dans le cadre de la réorganisation des services administratifs et face à la surcharge de travail au sein du service Patrimoine et Travaux, la Commune décide d'embaucher un agent à temps complet

5. Subvention FDAEC 2010.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que les modalités d'attribution du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes ont été reconduites par le Conseil Général et même améliorées pour 2010.

Afin de réhabiliter le bâtiment Tennis situé à Maubuisson (transformation des vestiaires et sanitaires permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite et suppression des matériaux amiantés), ces crédits lui seront consacrés à hauteur de 43.493 €.

6. Eau – Assainissement.

Présentation des rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement et d'eau potable.

7. Redevance d'assainissement.

Perception auprès des propriétaires des immeubles du secteur de la Barrade, d'une somme équivalente au montant de la redevance Assainissement en vigueur, à compter du 1^{er} janvier 2011.

INTERCOMMUNALITÉ (CCLM)

Le SCOT avance

Le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) est un document de planification intercommunale qui fixe les orientations stratégiques du développement du territoire.

Il est aujourd'hui en cours de finalisation. Son contenu :

DIAGNOSTIC TERRITORIAL

- Un territoire singulier
- Une structure territoriale spécifique
- Un territoire attractif
- Une dynamique économique dominée par le tourisme
- Une accessibilité du territoire à développer
- L'offre d'équipements et services, marquée par une forte saisonnalité

ORIENTATIONS THÉMATIQUES RETENUES DANS LE PADD

- Environnement et espaces naturels : une articulation étroite entre ville et nature
- Transport et déplacements : un réseau de modes doux à l'échelle communautaire
- Economique : créer les conditions d'une nouvelle dynamique territoriale comme facteur d'ancrage du développement territorial
- Habitat : un développement urbain sur des sites prioritaires, garant de l'attractivité territoriale

OBJECTIFS DU DOCUMENT D'ORIENTATIONS GÉNÉRALES

- Promouvoir la cohésion de l'urbanisation
- Garantir l'équilibre social de l'habitat
- Confirmer la vocation touristique du territoire
- Encourager la diversification économique comme un complément au développement tourisme
- Maîtriser l'accès au territoire et l'impact des déplacements
- Protéger les paysages
- Prémunir les biens et les personnes des risques naturels et limiter les pressions sur l'environnement

8. Assainissement. Missions de conseil.

Créés par les départements sur proposition des agences de l'eau et du ministère de la Santé, le SATESE ou Service d'Assistance Technique aux Stations d'Épuration effectuait 4 types d'interventions : visites d'assistance, visites avec analyses, visites bilan, visites d'auto-surveillance. Désormais, un nouveau dispositif conforme à la Loi sur l'Eau, lui succède après signature d'une convention avec le conseil général. Le coût est calculé sur une valeur unitaire de 0,30€/HT/habitant/an, soit pour Carcans, sur la base de 2.114 habitants, une dépense de 634,20€HT.

9. Déplacement d'un chemin rural.

M. Denis Chaussonnet sollicitait le déplacement d'une partie du chemin rural, route du Pontet, dénommé chemin rural de Berron à Listrac Médoc, afin que celui-ci ne passe plus au milieu de sa propriété bâtie.

10 (a, b, c). Convention d'Aménagement du Bourg. Avenant.

Voir ci-contre.

11. Tarifs Cap 33.

Il s'agissait de définir le barème de tarification pour l'été dernier (reconduction de 2009).

12. Subventions pour sorties scolaires.

Participation communale à deux sorties organisées par l'école.

Le RAM : un service à destination des familles et des assistantes maternelles



Familles, vous vous posez des questions sur la garde de vos jeunes enfants.

Assistants maternelles, vous souhaitez mieux connaître vos droits et bénéficier d'un lieu d'échange et d'information. Depuis 2008, la Communauté de Communes des Lacs Médocains a mis en place un Relais Assistants Maternelles, au bénéfice des familles et des professionnels de Carcans, Hourtin et Lacanau.

Marylin Bourbon, animatrice du RAM, est à la disposition des familles pour les accompagner dans la recherche d'un mode de garde et des assistantes maternelles afin :

- d'informer sur les démarches administratives, juridiques et d'accès aux droits sur les disponibilités des assistantes maternelles ;
- créer le lien entre les familles et les assistantes maternelles ;
- accueillir les enfants et les assistantes maternelles pour des temps d'activités organisées et des temps jeux libres.

Accueil : Communauté de Communes des Lacs Médocains
1 route de Bordeaux, Carcans - 06 89 14 29 79

13. Subventions à communes sinistrées.

Envoi solidaire d'une somme de 500 € à l'association des maires de Vendée à la suite de la tempête Xynthia.

14. Droit de chasse en forêt communale.

L'ACCA de Carcans sollicitait la caution de la Commune, afin d'éviter des frais bancaires, pour le montant du loyer annuel versé à l'ONF, sur une période de 6 années (2010/2016), soit une somme de 23.834 € pour la première année.

QUESTIONS DIVERSES

Gironde Vigilante. Jean-François Séguy rappelle que le président de l'association «Gironde Vigilante» était poursuivi pour diffamation par le SDIS 33. Cette affaire a été appelée devant le tribunal d'instance de Bordeaux, qui a rendu un jugement de relaxe au bénéfice de Jacky Costes ainsi que d'autres prévenus pour le même sujet.

Bonne retraite, père Roumegoux ! Le Maire Informe le conseil du départ à la retraite du père Jean-Marie Roumegoux qui sera remplacé par un confrère actuellement en poste à Blaye, le père Michel Etcheverry. Il invite l'assemblée à assister au sacre, dimanche 20 juin.

SÉANCE DU 29 OCTOBRE 2010

PRESENTS : Henri SABAROT, Dominique FEVRIER, Christian MARBOEUF, Bernard LAGARDERE, Jean-François DARTIGUES, Patrick

MEIFFREN, William CUDELOU, Corinne CHARRIER, Marie-Delhia DEJEAN, Jean-François SEGUY, Véronique FEUILLET, Patrick BERRON, Robert DELIESSCHE, Claudine MAGOT, Michel MOREAU.

ABSENTS : Eloïse CHARLOT (pouvoir à Corinne CHARRIER) ; Claude DALIER (pouvoir à Christian MARBOEUF) ; Florence LABATUT (pouvoir à William CUDELOU) ; Pierre JACOB (pouvoir à Henri SABAROT).

ORDRE DU JOUR

Approbation du PV de la séance du 18 juin 2010. Unanimité.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 18 juin 2010, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

Rendu compte des décisions du maire.

Il s'agissait d'acquisitions dont les prix ont été réajustés (marchés excédant 4.000 € HT), de location d'un logement à un agent municipal, des concessions de tonnes sur terrain communal.

1. Budget Ville. DM 2.

Prise en compte de recettes intervenues depuis le dernier Conseil (subventions, remboursements...), de compléter ou ajuster certains crédits concernant des opérations en cours.

2 et 3. Budget des Services commerciaux. DM 1.

Modifications budgétaires, notamment pour le paiement des ordures ménagères du Camping et Village de Vacances, ainsi que les taxes foncières et la prise en compte d'admissions en non valeur. Cette dernière opération a également intéressé le Budget Tourisme (3b et 4).

5. Budget Forêt. DM 1.

Prise en compte de l'augmentation de l'assurance de la forêt communale et des cessions d'immobilisations,

6. Avis sur le projet de SCOT de la CCLM.

Voir ci-contre.

7. Actualité de la CCLM. Rapport d'activité.

* Economie : création de la zone d'activités des Bruyères à Hourtin, extension réussie de la ZAE de la Meule à Lacanau.

* Aménagement de l'Espace : Schéma de Cohérence Territoriale et numérisation du cadastre.

* Tourisme : schéma de développement touristique, création de l'office de Tourisme Communautaire.

* Bâtiments : réhabilitation du siège de l'OT à Lacanau et construction d'un poste de secours à Carcans-Plage.

* Pistes cyclables : projet d'aménagement de la liaison entre les trois bourgs par l'ancienne voie de chemin de fer.

8. Médoc Océan. Label Famille Plus.

Avis favorable pour obtenir ce label valorisant et médiatisé en s'engageant à offrir sur son territoire, des prestations et des services de qualité adaptés aux familles.)

9. Convention GIP ATGERI

Adoption de la proposition (voir délibération du 18 juin).

10. Eau potable. Exploitation.

Renouvellement des procédures nécessaires à l'autorisation d'exploiter le forage profond de Bombannes, avec engagement d'une DUP.

11. Déplacement de chemin rural.

Au terme de l'enquête publique, autorisation accordée (voir délibération du 18 juin).

12. Tarifs 2011 Camping – Village de vacances.

À consulter en mairie.

13. Nettoyage des plages.

Le Conseil Général a attribué à la Commune de Carcans une subvention de 2.000 € pour le nettoyage mécanique et une de 16.000 € pour le nettoyage manuel des plages du littoral. Il convient, à la demande des services départementaux, de dénombrer et de nommer les plages concernées. La seule plage océane concernée par le financement départemental (ouverte sur deux zones de baignade surveillées) est dénommée Plage Centrale

14 (a et b) Emplois communaux.

L'ancienneté et la valeur professionnelle d'un agent lui valent une promotion.

D'autre part, au Village de Vacances de l'Océan et à titre expérimental, la municipalité a recruté un agent saisonnier basé sur site, en charge de la gestion administrative commerciale et de la supervision de l'entretien des chalets. Le succès de la formule entraîne une création de poste.

15. Indemnité au comptable public.

Afin que le Receveur municipal assure des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable.

16. Délégation de compétence.

Au bénéfice du maire afin de pouvoir ouvrir des lignes de trésorerie.

17. Permis d'aménager.

La révision du POS permet d'envisager une urbanisation modérée sur le site de l'ancienne ZAC de Maubuisson, secteurs Les Sylvadoures, Baynasse, les Sylvaines et l'Ombrière. Il en est de même au Pouch. Les formalités administratives préalables sont adoptées.

18. Déviation courte de Maubuisson.

Convention définissant les conditions de rétrocession des aménagements exécutés au profit de la Commune.

19. déplacement des limites d'agglomération.

L'évolution du tissu urbain, en particulier sur la route de Bordeaux, ainsi que la réalisation de la petite déviation de Maubuisson, impliquent de créer les conditions nécessaires à la circulation sécurisée des deux roues, des piétons et des véhicules. En conséquence, les panneaux d'entrée sont déplacés.

20. Acquisition de parcelle.

Afin de réaliser un aménagement urbain complet, achat d'une parcelle entre la rue des Ecoles et la place des Combattants (ancienne maison Boyé).

21. Déclassement de voie.

Depuis la création de la déviation courte contournant le centre de Maubuisson, une portion de la RD 207 n'a plus le rôle de transit. Elle est donc transférée dans le domaine public routier communal.

22. PLU. Etat d'avancement.

La phase diagnostic est terminée ; elle se traduit par un document identifiant les forces, faiblesses et opportunités, les menaces et les enjeux du territoire communal. La prochaine étape est la rédaction du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), en cours.

QUESTIONS DIVERSES

- Henri Sabarot donne lecture de la synthèse des réclamations reçues durant la saison touristique 2010, en remarquant une baisse significative par rapport à 2009.
- L'Agence Régionale de la Santé a transmis la synthèse des analyses des eaux de baignade lacustres et océanes qui conclut à des eaux d'excellente qualité.
- A propos du projet de création d'une Agence de la Nature, Henri Sabarot, Président de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, craint que la chasse et ses intérêts y soient sous-représentés. Il observe que l'existence d'une structure dédiée aux activités cynégétiques est une spécificité française et de tradition qu'il faut conserver.

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2010

PRESENTS : Henri SABAROT, Eloïse CHARLOT, Dominique FEVRIER, Christian MARBOEUF, Bernard LAGARDERE, Jean-François DARTIGUES, Patrick MEIFFREN, William CUDELOU, Corinne CHARRIER, Claude DALIER, Marie-Delhia DEJEAN, Jean-François SEGUY, Véronique FEUILLET, Patrick BERRON, Pierre JACOB, Robert DELIESSCHE, Claudine MAGOT, Michel MOREAU.

ABSENTE : Florence LABATUT (pouvoir à Dominique FEVRIER).

Approbation du procès verbal de la séance du 29 octobre 2010

Rendu compte des décisions du Maire

1. Budget VILLE. DM 3.

Inscriptions et ajustements de crédits.

2. Budget Ville. Admissions en non-valeur.

Impayés concernant l'ex-budget Tourisme.

3. Budget Ville. Transfert en Investissement.

Certains matériels peuvent être transférés en fonction de leur espérance de vie.

4. Budget Ville. Ouverture de crédits.

Travaux et achats devant intervenir avant le vote du Budget 2011 (tribunes du stade, tennis, outillages...).

5. Eau et Assainissement. DM 1.

De même, avant Budget 2011, ouverture de crédits pour la station de lagunage et mises aux normes (170.000 €).

6. Budget Transport.

Prise en compte d'une indemnité après sinistre.

7. Amortissement de subventions d'équipement.

Mise en conformité d'acquisitions de biens d'équipements durables.

8. Subventions sur Budgets.

Afin de lancer des études préalables à l'aménagement des lotissements Les Chevreuils au Pouch et de l'Ancienne ZAC à Maubuisson, 100.000 € sont transférés du Budget principal aux budgets annexes concernés.

9. Budgets annexes Lotissements.

Prise en compte de la décision ci-dessus.

10. Budget Services Commerciaux.

Paiement de la taxe foncière.

11. Budget Services Commerciaux. Crédits d'investissement. Ouverture de crédits d'avant saison afin d'électrifier de nouveaux emplacements et d'acquérir des matériels (62.000 €).

12. Versement d'un acompte aux associations locales.

Pratique annuelle permettant aux associations de fonctionner sans problèmes de trésorerie, basée sur 50% de la subvention précédente.

13 à 23 : tarifs publics 2011.

Restaurant scolaire (enfant 2,15 € ; adulte 4,10 €) ; concession du Domaine public communal ; cimetière ; marchés forains, manèges, stands, terrasses, cirque, etc. Consultation en mairie.

24. Dénomination de voie.

Les noms Impasse des Frégates et Impasse des Albatros sont donnés à deux voies du lotissement des Frégates.

25. Convention ALSH.

La Commune et la CAF signent une convention s'appliquant aux structures Enfance-Jeunesse telles que l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, l'accueil péri scolaire et l'accueil multisports, pour une période triennale 2011-2013.

26. CCLM. Modification des statuts.

Adaptation statutaire permettant la prise en compte de la voirie des routes d'accès et parkings des futurs collèges d'Hourtin et de Lacanau.

27. Action en faveur des seniors (lire par ailleurs).

QUESTIONS DIVERSES

Gironde Vigilante. Jean Francis Séguy rend compte de l'action de l'association en faveur d'un rétablissement d'un service de secours 24h/24 au sein des casernes du SDIS de la Gironde, seule organisation pouvant garantir un prompt secours et départ immédiat.

Anciens Combattants. Michel Moreau présente un devis d'entreprise pour procéder à la restauration du Monument aux Morts et demande que ces travaux soient rapidement engagés.

Les délibérations complètes sont disponibles en mairie.

NATURA 2000

Un atout pour nos lacs et marais

Natura 2000 est un réseau européen regroupant les sites naturels les plus remarquables de l'Union Européenne. Il a pour objectif de préserver la biodiversité dans les 27 pays. La France compte 1.705 sites, soit 12% de son territoire.

Les Lacs Médocains sont intégrés dans 2 sites Natura 2000. Le premier s'étend sur les communes de Carcans, Hourtin, Lacanau, Lège-Cap-Ferret, Le Porge et Saumos. Il concerne les deux lacs ainsi que les marais qui les entourent. Le classement a été motivé par la présence d'habitats d'intérêts communautaires (landes humides, marais, lacs) et la présence d'une faune et d'une flore rares. Le deuxième site est centré sur la Réserve de l'étang de Cousseau.

Un des préalables est la rédaction de Documents d'Objectifs, couramment appelés DOCOB, comprenant :

1. la cartographie des milieux naturels et leur état de conservation ;
2. le diagnostic des activités sur les sites ;
3. une liste des travaux possibles pour préserver les habitats intéressants.

Une fois le DOCOB rédigé, les propriétaires qui le souhaitent pourront bénéficier de financements pour réaliser les travaux proposés : par exemple l'entretien de leurs marais de leurs landes. Il est donc primordial de participer à la rédaction du DOCOB pour que les actions soient opérationnelles.

Un défi pour le SIAEBVELG

En 2010, le Préfet a proposé le SIAEBVELG, syndicat gestionnaire du canal des étangs, pour la rédaction du DOCOB. Son

Président, Henri Sabarot, souhaite travailler en concertation avec l'ensemble des usagers :

- mai 2010 : partenariat avec l'ONF et le Cemagref pour l'assistance scientifique ;
- été - automne 2010 : préparation des inventaires de terrain et mise au point du matériel de cartographie ;
- hiver 2011 : rencontres individuelles des acteurs du territoire pour partager les connaissances sur la gestion des sites : lac, marais ;
- printemps - été 2011 : cartographie de terrain ; les propriétaires qui le souhaitent seront invités à participer à cette étape d'inventaire ;
- automne - hiver 2011 : le SIAEBVELG et l'ONF proposeront aux usagers du territoire des réunions pour la rédaction du DOCOB.

Par l'intermédiaire de Natura 2000, le Président du SIAEBVELG souhaite dynamiser la gestion durable du territoire afin d'améliorer et de préserver le cadre de vie et les usages associés, tels que chasse, pêche, nautisme. Il s'agit également de conforter les activités actuelles (broyage, brûlage des marais, retour du pâturage, etc.) qui permettent l'entretien de ces milieux naturels exceptionnels.

Pour tous renseignements

SIAEBVELG :

Frank Quenault, 05 57 70 10 57 frank.quenault@siaebvelg.fr

ONF :

Fabrice Sin, 05 57 81 67 57, fabrice.sin@onf.fr
ou Paul Tourneur, 06 79 08 93 67

SMICOTOM

Pour un ramassage optimal

SMICOTOM
20, zone d'activités - BP 18
33112 SAINT-LAURENT MEDOC
Tél. 05 56 73 27 40 - Fax : 05 56 73 27 41
Courriel : contact@smicotom.fr - www.smicotom.fr

Type de bois	Secteurs	Jours	Moment de la journée**	Fréquence
Bac « tout-venant » + Bac bio déchets	Secteur 1	Mardi	Matin	1 fois par semaine
	Secteur 2	Mercredi	Après-midi	
Bac emballages/papier + Bac à verre	Toute la commune	Mardi	Matin	1 fois par semaine

** Pour la collecte de l'après-midi, sortir les bacs au plus tard 12h.
** Pour la collecte du matin, sortir les bacs la veille au soir.

Mardi Matin (secteur 1)
 Mercredi Après-Midi (secteur 2)

CONVENTION D'AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG

Un programme pluriannuel dense et réaménagé

D'abord un rappel : par délibération en date du 18 septembre 2001, Carcans a déposé sa candidature au titre du programme « Aménagement de bourg » du Conseil Général. Une procédure qui a pour objectif : « accompagner la revitalisation des territoires ruraux par une approche globale de l'aménagement des bourgs prenant en compte les équipements publics, les services, les commerces et l'embellissement des villages ».

Le programme n'ayant pu être réalisé en temps utile, la municipalité a sollicité un avenant à la convention auprès du Conseil Général afin de modifier le programme initial. Voici en conséquence une récapitulation des différentes actions prévues (ou déjà engagées) contenues dans cet avenant. Le montant total estimatif s'élève à 2.803.005 €

2010-2011

Entrée Est - route de Bordeaux

- Aménagement du carrefour de la route du Jonc (entrée du magasin Score), de la rue du Bécadey et de la rue du Stade, avec mise en place de plateaux surélevés.
- Création d'une piste cyclable entre la route du Jonc et le groupe scolaire.
- Mise en souterrain de réseaux (électrique, éclairage public, téléphone), de la rue du Stade à la route de la Résine.
- Création et réfection de trottoirs, réalisation d'aménagements paysagers, organisation du stationnement sur l'ensemble du parcours.

2011-2012

Centre Bourg

- Aménagement du carrefour avec la rue de la Poste (plateau surélevé).
- Démolition de « l'ancienne maison Boyé » pour créer un square et un parking.

Entrée Nord - route d'Hourtin

- Aménagement pour la traversée des piétons et cyclistes entre le parking du cimetière et l'entrée de la mairie.
- Redressement du carrefour de la route de la Barrade.
- Aménagement du carrefour de l'impasse du Puits avec îlot central.

2012-2013

Entrée Ouest - route de Maubuisson

- Aménagement du carrefour avec la piste cyclable Lacanau-Carcans-Hourtin au niveau de l'ancienne voie ferrée.
- Ilot ralentisseur au carrefour de la piste de la Francille.
- Création et réfection de trottoirs.

2013-2014

Entrée sud - route de Lacanau

- Aménagement du carrefour sud de la route de la Mattade.
- Création et réfection de trottoirs.

Les plans de la tranche en cours sont affichés en mairie.

RÉSIDENCE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Une innovation communale

Un long, passionnant et très innovant dossier est entré dans sa phase finale : l'édification d'une résidence intergénérationnelle de quinze logements, en centre Bourg, qui sera dénommée tout simplement « Les Jardins du Bourg ». La pose de la première pierre a eu lieu en octobre en présence de nombreuses personnalités, particulièrement intéressées par une réalisation ne connaissant jusqu'ici que peu d'exemples, mais qui devrait inspirer d'autres communes. On se souvient que l'idée provient de Jean-François Dartigues, spécialiste de gérontologie reconnu au-delà de nos frontières et que le Conseil du 5 décembre 2008 l'avait matérialisée en votant la cession de la parcelle à la société d'HLM Logevie.

Diversité de l'habitat et la mixité sociale caractérisent la résidence composée de cinq logements à destination d'un public familial et de dix Logements Adaptés pour Personnes Agées (LAPA)

Le principe du LAPA repose essentiellement sur quatre points :

- un logement fonctionnel (plain-pied, sans escaliers ni marches, pas de baignoire mais une douche, sol antidérapant, téléphone adapté...) et individuel au centre du village avec un loyer modéré ;

- une vigilance sociale régulière avec une évaluation semestrielle de l'autonomie fonctionnelle assurée par les services sociaux de la mairie en collaboration étroite avec les professionnels médico-sociaux.
- une convention passée avec les EHPAD des communes voisines afin qu'elles puissent accueillir rapidement les personnes en cas de survenue d'une dépendance importante incompatible avec l'hébergement en LAPA ;
- un environnement favorisant la stimulation affective et intellectuelle, reposant notamment sur la mise en place d'actions de prévention de la dépendance, en relation avec les associations locales et acteurs institutionnels, avec pour objectif la promotion du « bien vieillir ».

La mise en œuvre de ces actions impliquait un partenariat avec l'ensemble des organismes susceptibles d'allouer un appui technique et financier. C'est le déclenchement de ces actions qui vient d'être approuvé par le dernier Conseil.